

Voici ce Mandement.

HENRI-FRANÇOIS-XAVIER DE BELSUNCE DE CASTELMORON, par la grace de Dieu & du St. Siège Apostolique, Evêque de Marseilles, &c.

Pourrions-nous, mes Très-Chers Freres, sans manquer à un des plus essentiels devoirs de notre Ministère, garder le silence dans ces malheureux tems où nous voyons l'impiété travailler avec autant de hardiesse que d'artifice, à sapper la Religion par les fondemens, à proscrire la Foi divine, pour mettre à sa place la raison humaine, dont la foiblesse & les égaremens ont enfanté l'idolatrie & toutes les erreurs, & à ébranler le Trône, sous prétexte d'en soutenir les droits, en soumettant au peuple la puissance Royale, qui ne relève que de Dieu?

C'est à quoi, Mes très-Chers Freres, tendent tant de Libelles qu'on ne cesse, depuis quelque tems, de répandre dans le Royaume. Si on y décrie les Ministres du Sanctuaire, par des Satyres plus violentes que celles que publia Luther; si on tâche de semer parmi eux la division, en empruntant la voix des Ministres du second Ordre; si on s'efforce de rendre odieux & méprisables les Pontifes, que les Peuples & les Rois Chrétiens ont dans tous les tems révérés comme leurs Peres en Dieu, leurs Pasteurs, leurs Conducteurs, qui veillent comme ayant à rendre compte de leurs âmes; si on entreprend de leur enlever la confiance du Clergé inférieur, & des Fidèles commis à leurs soins; c'est pour rendre inutile le zèle avec lequel le Sacerdoce soutient les intérêts de la Religion & ceux du Souverain, & pour empêcher les peuples d'écouter & de suivre les leçons qu'il leur donne sur leurs devoirs à l'égard de Dieu & à l'égard de César.

Un si horrible dessein n'est pas si bien caché dans ces Libelles impies, qu'on ne l'y découvre aisément dans